

L'emploi peu qualifié en Île-de-France

1. Place dans l'économie régionale, caractéristiques des actifs

Les emplois peu qualifiés, loin d'avoir disparu, se maintiennent en Île-de-France. Indispensables au fonctionnement de l'économie régionale et à celui de la métropole, les travailleurs peu qualifiés assurent de nombreuses tâches qui répondent aux besoins des entreprises et de la population. Les perspectives d'emplois sont réelles, mais les conditions de travail particulièrement difficiles et le risque de chômage élevé. À noter, seuls les postes d'employés peu qualifiés se développent, les emplois ouvriers continuant à diminuer.

Avec près de 900 000 emplois, les emplois peu qualifiés représentent un peu moins de deux emplois sur dix en Île-de-France (contre 22 % au niveau national). Leur place reste non négligeable, malgré le déclin des emplois industriels, la montée des qualifications et des emplois de production abstraite. Les emplois peu qualifiés se sont maintenus en France et en Île-de-France, mais les professions connaissent des situations contrastées : les ouvriers peu qualifiés perdent des emplois et les employés peu qualifiés en gagnent énormément. Les développements d'emplois se retrouvent aux deux extrêmes de l'échelle des qualifications : employés peu qualifiés d'une part et professions intermédiaires et cadres d'autre part. Entre 2002 et 2004, période de ralentissement économique, les employés peu qualifiés sont même les seuls à gagner des emplois.

Des employés du tertiaire plus que des ouvriers

Du fait des créations massives d'emplois dans le secteur des services, deux tiers des emplois peu qualifiés sont des postes d'employés. Les femmes occupent plus de la moitié de l'emploi peu qualifié (56 %). De plus, certaines professions, regroupant un volume conséquent d'emplois, sont quasi exclusivement exercées par des femmes (plus de 90 % des emplois de caissiers, employés de maison, assistantes maternelles).

La deuxième caractéristique des emplois peu qualifiés tient à la surreprésentation des jeunes : 12 % contre 7 % pour l'ensemble des actifs occupés. De façon logique, les emplois peu qualifiés sont en grande partie occupés par des non

Volume d'emplois et évolution 1990-1999 par catégorie d'emploi en Île-de-France

	Nombre d'emplois en 1999	Part dans l'emploi régional (%)	Évolution 1990-1999 (%)	Évolution récente 2002-2004 (%)
Employés peu qualifiés	566 066	11,2	93 167	+ 19,7
Ouvriers peu qualifiés	324 741	6,5	- 85 037	- 20,8
Employés qualifiés	917 783	18,2	- 85 123	- 8,5
Ouvriers qualifiés	516 621	10,2	- 147 303	- 22,2
Agriculteurs	7 835	0,2	- 4 425	- 36,1
Artisans	267 025	5,3	- 37 896	- 12,4
Cadres	1 138 754	22,6	122 282	+ 12
Professions intermédiaires	1 303 170	25,8	118 708	+ 10
Emploi total	5 041 995	100	- 33 979	- 0,7
dont emplois peu qualifiés	890 807	17,7	8 130	+ 0,9

Source : Insee, recensement général de la population de 1990 et 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

Principales caractéristiques des actifs occupant des emplois peu qualifiés

PEU QUALIFIÉS	Employés peu qualifiés	Ouvriers peu qualifiés	Total peu qualifiés	TOTAL ACTIFS OCCUPÉS
Taux de femmes	71 %	28 %	56 %	48 %
Taux de jeunes	12 %	14 %	12 %	7 %
Taux de non diplômés	29 %	42 %	33 %	12 %
Taux d'étrangers	24 %	35 %	28 %	12 %
QUALIFIÉS	Employés qualifiés	Ouvriers qualifiés	Total qualifiés	TOTAL ACTIFS OCCUPÉS
Taux de femmes	73 %	10 %	51 %	48 %
Taux de jeunes	9 %	7 %	9 %	7 %
Taux de non diplômés	7 %	24 %	13 %	12 %
Taux d'étrangers	5 %	24 %	12 %	12 %

Source : Insee, recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de résidence

**L'emploi peu qualifié
en Île-de-France**

1. Place dans l'économie régionale,
caractéristiques des actifs

diplômés : 33 % au lieu de 12 % pour la moyenne des emplois. Cependant, la montée générale du niveau de qualification cumulée aux difficultés du marché du travail actuel font que les actifs diplômés occupent de plus en plus des emplois peu qualifiés : le taux de non diplômés est passé de 46 % à 33 % entre 1990 et 1999.

Dernière caractéristique, les étrangers occupent 28 % des emplois peu qualifiés, alors qu'il représente une moyenne de 12 % des actifs en Île-de-France. Au final, l'emploi peu qualifié, autrefois industriel, ouvrier et masculin, est

aujourd'hui essentiellement occupé par des femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire, à des postes d'employées. Le tertiaire est dominant, même pour les ouvriers : 68 % d'entre eux travaillent dans un établissement tertiaire. Par ailleurs, seuls 14 % des emplois industriels d'Île-de-France sont occupés par des peu qualifiés. Certains secteurs d'activité des services fonctionnent grâce à un volume important d'emplois peu qualifiés : 97 % des emplois des services domestiques sont assurés par des peu qualifiés ; 45 % des emplois des activités immobilières et des hôtels et restaurants sont peu qualifiés.

**Un emploi centré
sur des fonctions
«d'accompagnement»**

Les fonctions assurées par les emplois peu qualifiés sont essentiellement des fonctions que l'on pourrait qualifier «d'accompagnement», indispensables au fonctionnement de la métropole ou répondant aux besoins des habitants : mobilité des biens, nettoyage/entretien/sécurité, services de proximité, distribution/vente ou hôtellerie/restauration. Ainsi, la majorité des emplois peu qualifiés assure des fonctions qui ne

L'emploi peu qualifié : contours et définitions

La qualification : une notion relative et multiple

La notion de qualification se réfère à trois champs : le travail effectué (tâches réalisées, degré d'autonomie et de responsabilité), l'emploi occupé (reconnaissance statutaire, rémunération) et des caractéristiques individuelles (niveau et type de formation, expérience détenue par une personne).

L'idée sous-jacente à la faible qualification est que les emplois peu qualifiés peuvent être occupés par l'ensemble des actifs sans formation ou expérience préalable. Le travail peu qualifié peut être défini comme le premier degré d'emploi sur l'échelle des qualifications.

Des frontières devenues floues

Les frontières entre emplois qualifiés et peu qualifiés ou entre ouvriers et employés sont de plus en plus floues, pour plusieurs raisons :

- Le développement du chômage, dans un contexte où le niveau de qualification s'accroît, conduit à des processus de déclassement et à une déconnexion de plus en plus importante entre les différentes composantes de la qualification – de plus en plus de personnes diplômées occupent des emplois peu qualifiés.
- Les emplois peu qualifiés étant considérés comme un sas d'insertion, plusieurs politiques publiques ont soutenu et soutiennent ces emplois, afin de lutter contre l'exclusion : mise en place d'actions de formation, développement des contrats aidés pour les personnes les moins qualifiées et surtout des dispositifs d'allègements de cotisations sociales pour les emplois peu qualifiés (allègements pour les plus bas salaires, voisins du SMIC). Ces éléments ont joué sur le coût du travail peu qualifié pour les entreprises et ont pu conduire à des effets de substitution entre emploi peu qualifié et qualifié.
- Autrefois, les frontières entre un poste d'ouvrier et un poste

d'employé étaient plus claires : les ouvriers exerçaient leurs tâches de production dans un secteur industriel et les postes d'employés se confondaient avec des emplois d'exécution de bureau. Aujourd'hui, cette distinction a de moins en moins lieu d'être : les ouvriers du secteur industriel sont de moins en moins nombreux, ils exercent de plus en plus des activités de nettoyage, de transports et de manutention au sein d'entreprises tertiaires. Les tâches de nettoyage sont assurées sous le statut d'employé dans des établissements publics. Autre exemple, les employés libre-service exercent pour partie des tâches de manutention au sein d'établissements commerciaux. Néanmoins, il n'y a pas de véritable substitution entre les emplois ouvriers et employés, les pertes d'emploi d'ouvriers peu qualifiés étant concentrées sur la fonction fabrication et les développements des emplois d'employés peu qualifiés en grande partie sur la fonction services de proximité.

40 professions et catégories socioprofessionnelles

Il n'existe pas d'indicateur synthétique permettant de saisir l'ensemble des composantes constituant la qualification. Le travail peu qualifié est ici identifié à partir de la nomenclature des PCS (professions et catégories socioprofessionnelles). La distinction selon la qualification de l'emploi est déjà établie pour les ouvriers. Les livreurs ont été intégrés dans les ouvriers peu qualifiés. La classification établie par O.Chardon est utilisée pour distinguer les employés qualifiés et peu qualifiés. Avec cette démarche, sur 160 PCS d'ouvriers et d'employés, 40 PCS constituent la catégorie des peu qualifiés (16 PCS d'employés peu qualifiés et 24 PCS d'ouvriers peu qualifiés), dont les assistantes maternelles-garde d'enfants/auxiliaires de vie, serveurs, agents de service de la fonction publique, agents de sécurité, nettoyeurs, livreurs, manutentionnaires, ouvriers non qualifiés de l'industrie, de l'artisanat ou du bâtiment, employés de maisons, gardiens d'immeubles, employés libre-service, caissiers...

paraissent pas facilement délocalisables. En revanche, ces fonctions étant nécessaires au bon fonctionnement de toutes les entreprises, les emplois peu qualifiés sont présents dans l'ensemble des secteurs d'activité économiques.

La recomposition des emplois peu qualifiés découle des dynamiques connues par les fonctions dont ils relèvent. Les ouvriers peu qualifiés ne connaissent aucun développement d'emploi, mais si la fabrication disparaît (90 % des pertes d'emplois d'ouvriers peu qualifiés sont concentrées sur cette fonction), les autres fonctions résistent mieux à la baisse (-4 % pour les fonctions nettoyage et mobilités des biens assurées par les ouvriers peu qualifiés). La moitié des gains d'emploi connus par les employés peu qualifiés est due au développement des emplois assurant des services de proximité.

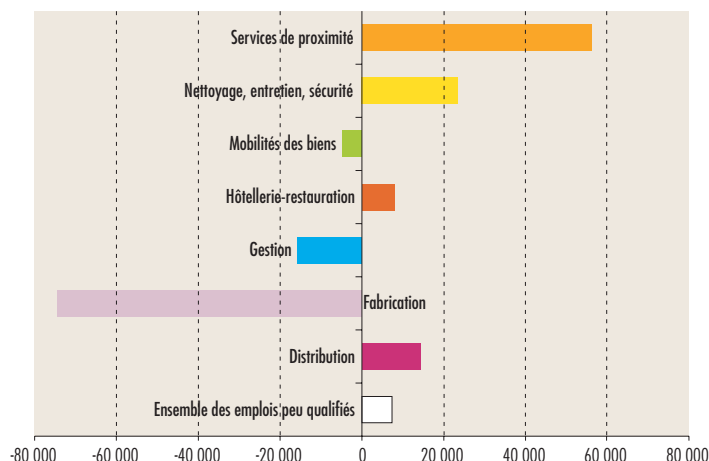
Des conditions d'emploi défavorables

Les emplois peu qualifiés sont souvent considérés comme le dernier « wagon de l'emploi », exigeant peu de formation ou d'expérience préalable, mais surtout parce qu'ils cumulent bas salaire et conditions de travail difficiles. Leurs tâches sont routinières, ils subissent davantage de hiérarchie et une grande disponibilité temporelle leur est demandée.

Les deux dernières décennies ont vu les formes d'emplois précaires et temporaires se développer à un rythme rapide. Le contrat à durée indéterminée reste la norme, mais il devient moins fréquent. La part des contrats temporaires (CDD, intérim, stages) est de 16 % pour les employés peu qualifiés, 21 % pour les ouvriers peu qualifiés pour une moyenne régionale de 13 %. Les employés peu qualifiés sont plus concernés par le développement des

(1) Grille fonctionnelle réactualisée par Ludovic Halbert, CNRS-LATTS

Évolution des emplois peu qualifiés par fonction



Source: Insee, recensement général de la population de 1990 et 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

Les fonctions du système productif

Une fonction⁽¹⁾ désigne un type dominant de tâches effectuées par un individu dans le cadre de son travail et rassemble des professions ayant la même occupation principale. Autrement dit, une fonction correspond à un regroupement de professions (codées par PCS) par grand domaine de travail exercé.

Le système productif se décompose en dix-huit fonctions réparties dans cinq sphères fonctionnelles :

- production abstraite, composée des fonctions études/recherche, commercialisation, gestion ;

- production concrète, composée des fonctions fabrication, nettoyage/entretien/sécurité, mobilités (des personnes, biens, télécommunications) ;

- services pratiques aux ménages, composée des fonctions services de proximité, hôtellerie/restauration, distribution/vente ;

- développement humain, composée des fonctions formation, médicale, sociale, culturelle ;

- administration publique, composée des fonctions justice, sécurité publique, gestion des affaires publiques.

Les sept fonctions exercées par des emplois peu qualifiés

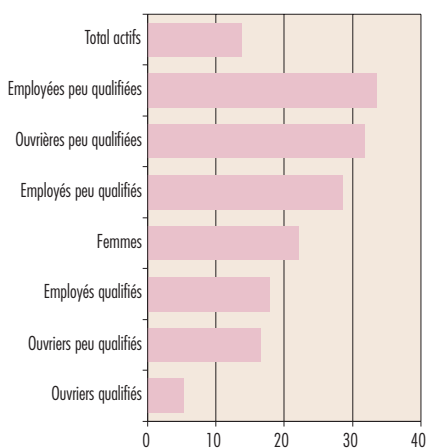
Fonction	Employés peu qualifiés	Ouvriers peu qualifiés	Ensemble des emplois peu qualifiés	Répartition des emplois peu qualifiés par fonction	Poids de l'emploi peu qualifié dans l'emploi de la fonction
Fabrication		122 505	122 505	14 %	21 %
Nettoyage/entretien/sécurité	185 864	74 411	260 275	30 %	84 %
Distribution/vente	87 886	2 841	90 727	10 %	29 %
Services de proximité	178 211	9 828	188 039	21 %	55 %
Hôtellerie/restauration	89 435		89 435	10 %	49 %
Gestion	17 458		17 458	2 %	2 %
Mobilités des biens		111 815	111 815	13 %	48 %
Total (720 communes)	558 854	321 400	880 254	100 %	17 %

Source: Insee, recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

L'emploi peu qualifié en Île-de-France

1. Place dans l'économie régionale, caractéristiques des actifs

Taux de temps partiel parmi les actifs occupés (en %)



Source : Insee, recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de résidence

contrats à temps partiel : 29 % travaillent à temps partiel, contre 17 % des ouvriers peu qualifiés et 14 % de la population active régionale.

Un ouvrier peu qualifié gagne, en 2004, un salaire brut annuel de 18 800 euros, soit la moitié du salaire moyen en Île-de-France. Le salaire des employés (sans distinction de qualification) est de 21 900 euros, soit 60 % du salaire moyen en Île-de-France. Au sein même de la catégorie ouvriers et employés, être peu qualifié va de pair avec un salaire plus faible : au niveau national, un ouvrier peu qualifié gagne 26 % de moins qu'un ouvrier qualifié et un employé peu qualifié 34 % de moins qu'un employé qualifié (25 % de moins pour des temps complets)⁽²⁾.

Le développement de la pauvreté parmi des personnes ayant un emploi touche particulièrement les actifs peu qualifiés, plus fragiles sur le marché du tra-

vail. Le taux de pauvreté est de 26 % chez les ouvriers peu qualifiés, pour une moyenne de 9 % parmi les actifs occupés en Île-de-France en 2001⁽³⁾. Le cumul du temps partiel de courte durée et de bas salaires est un facteur de fragilité évident, de même que la précarité de l'emploi. De plus, les actifs peu qualifiés ont tendance à être plus exposés au chômage.

L'emploi peu qualifié, un emploi choisi ?

Il semble délicat de voir l'emploi peu qualifié comme un emploi choisi, les personnes occupant un emploi peu qualifié cumulant souvent bas salaires et conditions de travail difficiles – que ce soit en termes de pénibilité physique, d'intensité du travail, d'horaires de travail atypiques pouvant être fragmentés... –, mais les réalités de la faible qualification restent multiples :

- les métiers constituant les emplois peu qualifiés sont diversifiés : ils peuvent être salariés d'une entreprise privée, fonctionnaires (agents de service notamment), subir des contraintes hiérarchiques fortes ou s'organiser avec une grande autonomie (assistante maternelle, livreur, femme de ménage) ;
- les personnes occupant ces emplois ont également des profils variés, notamment en termes de diplôme détenu : les données disponibles au niveau régional permettant d'isoler une catégorie d'emplois faiblement qualifiés et fournissant des informations sur les trajectoires profession-

nelles sont peu nombreuses, mais plusieurs études analysant l'insertion des jeunes au niveau national illustrent le fait que les possibilités d'évolution vers des emplois qualifiés varient selon le niveau de diplôme détenu par la personne.

L'ensemble de ces éléments influence les parcours possibles pour les personnes occupant un emploi peu qualifié : ce dernier peut être un emploi de passage pour étudiants ayant besoin de financer leurs études, un premier emploi pour des personnes disposant d'un diplôme mais rencontrant des difficultés à s'insérer sur le marché du travail, un emploi d'insertion pour les personnes non diplômées rencontrant des difficultés encore plus élevées pour accéder à l'emploi... Toutefois, il peut aussi, pour certains, être un emploi n'offrant aucune perspective sur le long terme, du fait de l'absence de reconnaissance des compétences acquises en effectuant ce travail.

Pour en savoir plus :

Leroi Pascale, Thévenot Laure, *Les emplois peu qualifiés en Île-de-France*, Iaurif, février 2007.

Leroi Pascale, Thévenot Laure, «L'emploi peu qualifié en Île-de-France, 2. Localisation et spécificités locales», *Note rapide*, n° 429, Iaurif, mai 2007

(2) Nicole Gadrey, Florence Jany-Catrice, Martine Pernod Lemattre, «Les non qualifiés : qui sont-ils ?», dans *Le travail non qualifié, permanences et paradoxes*, sous la direction de D. Méda et F. Vennat, *Recherches La Découverte*.

(3) «Un Francilien sur dix a un faible niveau de vie», Île-de-France à la page, n°266, Insee, avril 2006.